

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 57 (1919)
Heft: 20

Artikel: Toast aux dames
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-214713>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La demi-aigle à sept pennes n'est pas exactement l'aigle dite du Saint-Empire, mais bien un dérivé local, ainsi que le prouve, dès le XVme siècle, le Livre des Franchises. La couleur attribuée à la couronne, au bec et à la serre est le rouge, tandis que l'aigle impériale présente la couronne, le bec et la patte en or.

Quant à la couronne, si la forme en est historiquement impériale, cet impérialisme-là date de l'année 1032, et les Genevois émancipés et républicains du XVI^e siècle ne voyaient aucun inconvénient à la faire figurer sur la monnaie de leur Genève libre. Déjà à cette époque, ce n'était plus qu'un lointain souvenir historique dont, cependant, l'héraldique devait tenir compte.

Le Cimier est un soleil naissant, d'or, qui porte en noir, en son centre, les trois premières lettres, en caractères grecs, du nom de Jésus.

L'origine de ce trigramme remonte à la croisade de saint Bernardin de Sienne, « Pour l'honneur du nom de Jésus » et à l'ordonnance du Conseil qui en résulta en 1471, ordonnance qui exigeait que le nom de Jésus figurât sur les portes de la ville, ratifiée par les Conseils protestants en 1542.

Ce ne sont donc pas là, suivant la croyance très accréditée dans la population, les trois initiales signifiant *Jesus Hominum Salvator*, « Jésus sauveur des hommes », qui est la devise des Jésuites, mais bien l'abrévégé du nom de Jésus tout court, emblème genevois dès le XVme siècle.

Primitivelement, ce trigramme ne comportait pas de rayonnement.

Le but poursuivi par le Conseil d'Etat et par la commission est de faire mieux comprendre et apprécier les armes de Genève tout en apprenant à les respecter en ne les accommodant pas à toutes sauces.

Le fait d'avoir nettement déterminé l'ordre de notre armoirie n'implique pas absolument l'idée de l'immuabilité dans la forme de l'écu, qui pourra, suivant la composition où il devra figurer comme une note décorative, être modifié suivant le caractère de l'époque représentée par cette composition.

GEORGES HANTZ

Une avance. — Un petit commissionnaire, que son patron a envoyé payer une facture, rentre, congestionné et toussant:

— M'sieur, j'avais mis un franc dans ma bouche et je l'ai avalé.

— Ah ! vraiment... Eh bien, au lieu de trente francs tu n'en toucheras que vingt-neuf à la fin du mois. — A. C.

LA SOCIÉTÉ DES PATOIS VAUDOIS

II

Essai d'un programme de la Société des patois vaudois

Voici encore un extrait du numéro 1 du *Journal des patois romands* (1878) concernant la Société des patois vaudois, dont nous avons parlé samedi dernier.

Il s'agit d'un essai de programme de la société, élaboré par notre regretté collaborateur du *Conteur*, C.-C. Dénéréaz.

La tâche de recueillir les mots patois pour en faire un glossaire quelque peu complet, est immense, aussi demandera-t-elle plusieurs années de travail, du dévouement et de la persévérance de la part des sections et des correspondants.

Il est extrêmement important de procéder avec ordre et clarté dans ce travail, sans cela au bout de peu de temps, le découragement s'emparera de tous parce qu'on ne saura pas à quel résultat on aboutira. Il faut donc que le Comité central pose à toutes les sections des questions claires et précises et en petit nombre; afin que les membres de la Société n'aient pas à se préoccuper de trop de choses à la fois. Il

faut, comme on dit vulgairement, qu'ils voient clair, dans ce qu'ils ont à faire et ce n'est qu'en leur proposant un nombre très restreint de sujets à traiter qu'on atteindra le but, parce qu'alors ils s'en occuperont avec plaisir.

Chaque membre d'une section, individuellement, pourrait traiter les questions qui devraient être posées à tous en même temps, et le bureau de chaque section pourrait faire un dépouillement pour l'expédier au bureau central.

Voici, d'après ma manière de voir quelques-uns des sujets qui pourraient être proposés et comment il faudrait les traiter :

La maison, au point de vue de sa construction, puis chacune de ses parties séparément : *la chambre, la cuisine, la cave, la grange, l'écurie, la remise, etc.*

Chacun de ces sujets est immense et un seul suffirait souvent à être proposé, car outre l'énumération des objets, que l'on trouve dans ces diverses parties de la maison, il faudrait nommer les parties qui composent chaque objet, avec le genre masculin ou féminin, ainsi que les verbes et autres mots qui en dérivent, les proverbes ou sentences dans lesquels ces mots peuvent se trouver.

Afin d'avoir la prononciation la plus exactement possible, il faudrait engager les correspondants à écrire phonétiquement, en attendant que la question de l'orthographe soit résolue.

Voici encore quelques sujets qui pourraient être donnés :

Le jardin avec les divers légumes et les travaux du jardinier. *Le champ* avec les diverses plantes et les travaux de l'agriculteur. *Le pré* avec les arbres fruitiers, les fenaisons. *La vigne* et les vendanges. *La forêt* et les diverses espèces de bois.

L'atelier du ferblantier, du charron, du menuisier, du cordonnier, du tailleur etc., etc. *La forge, la fromagerie, le pressoir, l'usine, les divers magasins, l'école, les jeux, les aliments, les boissons. Les oiseaux, les animaux* dont on n'aurait pas parlé dans l'écurie. *Le calendrier avec la température, l'état du ciel et les vents.*

Les institutions civiles et militaires, judiciaires et autres. La famille. La ville et le village. L'aspect du pays, etc., etc.

Je joins les deux modèles suivants de description d'objets, modèles qui pourraient être expédiés à tous les membres de la Société afin qu'il y ait un peu d'unité dans le travail.

Le travail est immense, je le répète, mais il faut espérer qu'avec la bonne volonté on arrivera.

C.-C. DENÉRÉAZ.

Pensée. — Mieux vaut avoir pour juge la conscience, qui est une et invariable, que l'opinion, qui est multitude et diversité. XXX

Au concours de bétail. — Le syndic, le verre en main, célèbre les qualités du député du cercle, grand éleveur de bétail :

« Oui, chers concitoyens, notre ami Auguste a beaucoup travaillé pour l'amélioration de la race. Aussi chaque fois que nous voyons un beau taureau, une belle vache, un beau cochon, ça nous rappelle sa figure sympathique. Qu'il vive ! » — M.-E.

ON DZOUDZOU DÈ PÉ MO-L-ARANDGY

Patois kouétsou (Fribourg)

BARBOUTZET fret on mauvé kouâ, tot patillau et déguignâ. Iret dè stau-z-estafie ke fan à kotau dè tzertchi dou travau, mâ ke-l'y an ouna poueyre dou diâblo dè n-in trovâ. Chi gougn rôdavet tot l'an de cé de l'é, ouna kritze su l'oriça et ouna krossetta à la man. Sta krossetta l-y-avei ouna peka dè fê plyantaye dè travey dou bôçon, a dutret pâdzou au deshu dou piti bet. Et kan Barboutzet passâvet prî

d'on tzat o bin d'on kounelet, rrrau...! l'efote on kou dè sta peka po l'écerballâ, pu katchive la bécetta din la kritz, et lèvi d'âtot. Sta kagne dè gandrelliâ fret on brakoni dè pîle sutti ; tolé frot bon : lè leyvret, lè renâ, lè tasson, lè fouennè, lè petou, lè pindzon, ecceterâ. S'ind-allâvet dè bon matin pè lè bou, dou lon-d'â, z-âdzent, tindre sè trapet, sé kollet, sénâ dè la pozon po lè renâ. Din lè rio l'akrotchivet lereytet, et lè tzambérot, o bin lè renâflet din le tourbiéret.

La né, y modâvet avoué ouna réssetta dézsa belouze po-r-allâ à la tzerpille dou boû de louna, ke l-y et lou melliau martchy puske cocet tiet la peina dè lou tailly et dè lou réduire. Kan vyei on uti à sa djiza, lou mankavet pâ, e l'akrotchivet sin démandâ lou pry.

Tot parey on iâdzou, Barboutzet s'est trové inbéta. L'avey guigny ouna grôssa benidè-z-ââ vey on payzan et ver la miné iret-z-allâ la lyettâ. Ma on vezin ke l'avei apêchu pass-fret-z-allâ dere on mot à la Djustice. Vey midzo tessé lou dzudzou avoué son grefié et on ge darmie ke vin tapâ a la pouârtâ dè Barboutz po fère ouna vezalla.

On piti bouébou vin ôra, et lou dzudzou lé d'mandet yo frot lou ségna. Lou boteku lé répond « Mon ségna-l-y et à la tzace au bot dou prâ totot lé bicet ke pô akrotchivé lè tyet, et çâ ke pâ akrotchivé, y lè-z-inpouârtet. »

Lou dzudzou lé konpringnié rin ; y s'in va a bot dou prâ yo y trâvet Barboutzet assetâ din le bosson po tyâ sè pyâ et sè pûdzent. Sti piolly l-y a faillu révini intche li po léchy folly s-kabutze. La benna frot katcha à la kâva, ma i arronvin, Barboutzet fa intrâ lou dzudzou avoué sâ dou kompagnon din lou peflou et pu sin vâ à l'oçau po sé lavâ. Duvè minutet apri, Barboutzet âret la pouârtâ dou peflou et routzet la benna su lou plyantzi in dezin : « Inke la vouge benna ». Et pu y kotet la pouârtâ à la killyâ Adon ti lè-z-ââ in touriâ sé son betâ apri lou dzudzou, lou grefié et lou gendarme ke son-z-onyâ dè la pouta façon dévan dè povei fotre le kan pè lè fenishrâ.

Barboutzet sè krevâvet dè rire in veyin ke lô dzudzou-l-avei ouna tîqa kemin ouna kouïda. Ça fâsha l-y-a coqâ kotiet dzoû dè prézon, m'sin ne l'a pâ konverti.

DJAN DZATIET,

Incrovable ! — La scène se passe au café le brillant capitaine X, à l'habitude de venir rafraîchir... ses idées.

Le capitaine (à la sommelière). — Vous vous doutez pas, Olga, combien je vous aimé. C'est incroyable !

La sommelière. — Aussi, je ne vous crois pas, mon capitaine ! — M.-E.

TOAST AUX DAMES.

La femme est d'une haute antiquité, mais pour l'amour du ciel, n'allez pas le dire. La première mention authentique que nous ayons à son sujet date du jardin d'eden, une Eve fut produite par la côte d'Adam — Ce ne fut qu'une côte, un fragment insignifiant du premier homme — et cependant elles déclara immédiatement sa meilleure moitié Adam et Eve vécurent un certain temps dans la paix domestique, sans être troublés par des idées de bicyclettes, d'automobiles et de cheveux !

Un jour, Eve, inquiète du manque d'appétit et de l'affaiblissement d'Adam, lui persuada manger du fruit défendu. Nous supposons que ce fut mêlé à un gâteau ou à un plum-pudding. Quel changement ! Adam fut immédiatement rétabli et de ce simple incident naquit le brûlé parmi les filles d'Eve, que le meilleur moyen pour arriver au cœur des hommes, c'est de flatter leur estomac.

Eve prit la côte d'Adam, et après elle d'autre

tres nous ont pris notre cœur, nos portefeuilles, tout ce qui se voit et tout ce qui ne se voit pas. Nos charmantes compagnes ont même obtenu notre dernière pensée, notre dernier sou, et dans la règle, elles s'arrangent à avoir le dernier mot.

Avec tous ses défauts, la femme est la créature la plus charmante, la plus douce, la plus chérie. Elle est la reine de nos coeurs; l'imperatrice de nos âmes. Il n'y a pas, dans la vie d'un homme, quelque grande que puisse être son ambition, de bonheur plus enviable et plus exquis que celui de posséder l'amour d'une femme adorable.

Vivent les femmes !

Un de leurs adorateurs.

LES VIEUX POÈTES

Ah, que voilà de beaux enfants !
Disait un grand seigneur, au gros Colas
[leur père.
Qu'ils sont frais, gaillards et puissants !
Nous autres, gens de cour, nous voyons, au
[contraire,
Les nôtres, délicats, faibles et languissants,
Toujours malsains, et toujours blêmes.
Comment faites-vous donc, vous autres paysans ?
— Eh bien, monsieur, nous les faisons nous-
[mêmes.
PIRON.

* * *
Ma femme est un animal,
Original,
Qui, tous les jours, bien ou mal,
S'habille,
Babille
Et se déshabille.

PANARD.

* * *

Quand un mari, quand une femme
Vivent de telle sorte entre eux,
Que ce n'est qu'un corps et qu'une âme,
Il n'est point d'état plus heureux.
Mais si l'on s'en rapporte à ceux
Qui sont sous la loi conjugale,
C'est la pierre philosophale
Que n'être qu'un, quand on est deux.

Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

LA MAISON DU CHAT-QUI-PELOTE

6 PAR

HONORÉ DE BALZAC

VI

Malgré cet avis charitable, les deux toiles furent exposées. La scène d'intérieur fit une révolution dans la peinture. Elle donna naissance à ces tableaux de genre dont la prodigieuse quantité importée à toutes nos expositions, pourrait faire croire qu'ils s'obtiennent par des procédés purement mécaniques. Quant au portrait, il est peu d'artistes qui ne gardent le souvenir de cette toile vivante à laquelle le public, quelquefois juste en masse, laissa la couronne que Girodet y plaça lui-même. Les deux tableaux furent entourés d'une foule immense. On s'y tua, comme disent les femmes. Des spéculateurs, de grands seigneurs couvrirent ces deux toiles de doubles napoléons, l'artiste refusa obstinément de les vendre, et refusa d'en faire des copies. On lui offrit une somme énorme pour les laisser graver, les marchands ne furent pas plus heureux que ne l'avaient été les amateurs.

Quoique cette aventure fut du bruit dans le monde, elle n'était pas de nature à parvenir au fond de la petite Thébaïde de la rue St-Denis. Néanmoins, en venant faire une visite à madame Guillaume, la femme du notaire parla de l'exposition devant Augustine, qu'elle aimait beaucoup, et lui en expliqua le but. Le habil de madame Roguin inspira naturellement à Augustine le désir de voir les tableaux, et la hardiesse de demander secrètement à sa cousine de l'accompagner au Louvre. La cousine réussit dans la négociation qu'elle entama au-

près de madame Guillaume, pour obtenir la permission d'arracher sa petite cousine à ses tristes travaux pendant environ deux heures.

La jeune fille pénétra donc, à travers la foule, jusqu'au tableau couronné. Un frisson la fit trembler comme une feuille de bouleau, quand elle se reconnaît. Elle eut peur et regarda autour d'elle pour rejoindre madame Roguin, de qui elle avait été séparée par un flot de monde. En ce moment ses yeux effrayés rencontrèrent la figure enflammée du jeune peintre. Elle se rappela tout à coup la physionomie d'un promeneur que, curieuse, elle avait souvent remarqué, en croyant que c'était un nouveau voisin.

— Vous voyez ce que l'amour m'a fait faire, dit l'artiste à l'oreille de la timide créature qui resta tout épouvantée de ces paroles.

Elle trouva un courage surnaturel pour fendre la presse, et pour rejoindre sa cousine encore occupée à percer la masse du monde qui l'empêchait d'arriver jusqu'au tableau.

— Vous seriez étouffée, s'écria Augustine, partons !

Mais il se rencontra, au Salon, certains moments pendant lesquels deux femmes ne sont pas toujours libres de diriger leurs pas dans les galeries. Mademoiselle Guillaume et sa cousine furent poussées à quelques pas du second tableau, par suite des mouvements irréguliers que la foule leur imprima. Le hasard voulut qu'elles eussent la facilité d'approcher ensemble de la toile illustrée par la mode, d'accord cette fois avec le talent. La femme du notaire fit une exclamation de surprise perdue dans le brouhaha et les bourdonnements de la foule; mais Augustine pleura involontairement à l'aspect de cette merveilleuse scène. Puis, par un sentiment presque inexplicable, elle mit un doigt sur ses lèvres en apercevant à deux pas d'elle la figure extatique du jeune artiste. L'inconnu répondit par un signe de tête et désigna madame Roguin, comme un trouble-fête, afin de montrer à Augustine qu'elle était comprise.

Cette pantomime jeta comme un brasier dans le corps de la pauvre fille qui se trouva criminelle, en se figurant qu'il venait de se conclure un pacte entre elle et l'artiste. Une chaleur étouffante, le continual aspect des plus brillantes toilettes, et l'étonnement que produisait sur Augustine la vérité des couleurs, la multitude des figures vivantes ou peintes, la profusion des cadres doré, lui firent éprouver une espèce d'enivrement qui redoubla ses craintes. Elle se serait peut-être évancouie, si, malgré ce chaos de sensations, il ne s'était élevé au fond de son cœur une jouissance inconnue qui vivifia tout son être. Néanmoins, elle se crut sous l'empire de ce démon dont les terribles pièges lui étaient prédits par la voix tonnante des prédicteurs. Ce moment fut pour elle comme un moment de folie.

Elle se vit accompagnée jusqu'à la voiture de sa cousine par ce jeune homme resplendissant de bonheur et d'amour. En proie à une irritation toute nouvelle, à une ivresse qui la livrait en quelque sorte à la nature, Augustine écouta la voix élancée de son cœur, et regarda plusieurs fois le jeune peintre en laissant paraître le trouble dont elle était saisie. Jamais l'incarnat de ses joues n'avait formé de plus vigoureux contrastes avec la blancheur de sa peau. L'artiste aperçut alors cette beauté dans toute sa fleur, cette pudeur dans toute sa gloire.

Augustine éprouva une sorte de joie mêlée de terreur, en pensant que sa présence causait la félicité de celui dont le nom était sur toutes les lèvres, dont le talent donnait l'immortalité à de passagères images. Elle était aimée ! il lui était impossible d'en douter. Quand elle ne vit plus l'artiste, elle entendit encore retentir dans son cœur ces paroles simples : « Vous voyez ce que l'amour m'a fait faire. » Et les palpitations devenues plus profondes lui semblaient une douleur, tant son sang plus ardent réveilla dans son corps de puissances inconnues. Elle feignit d'avoir un grand mal de tête pour éviter de répondre aux questions de sa cousine relativement aux tableaux ; mais, au retour, madame Roguin ne put s'empêcher de parler à madame Guillaume de la célébrité obtenue par le Chat-qui-pelete, et Augustine trembla de tous ses membres en entendant dire à sa mère qu'elle irait au Salon pour y voir sa maison. La jeune fille insista de nouveau sur sa souffrance, et obtint la permission d'aller se coucher.

— Voilà ce qu'on gagne à tous ces spectacles,

s'écria monsieur Guillaume, des maux de tête. Est-ce donc bien amusant de voir en peinture ce qu'on rencontre tous les jours dans notre rue ! Ne me parlez pas de ces artistes qui sont, comme vos auteurs, des meurt-d-faim. Que diable ont-ils besoin de prendre ma maison pour la vilipender dans leurs tableaux ?

— Cela pourra nous faire vendre quelques aunes de drap de plus, dit Joseph Lebas.

Cette observation n'empêcha pas que les arts et la pensée ne fussent condamnés encore une fois au tribunal du Négoce. Comme on doit bien le penser, ces discours ne donnèrent pas grand espoir à Augustine. Elle eut toute la nuit pour se livrer à la première méditation de l'amour. Les événements de cette journée furent comme un songe qu'elle se plut à reproduire dans sa pensée. Elle s'initia aux craintes, aux espérances, aux remords, à toutes ces ondulations de sentiment qui devaient bercer un cœur simple et timide comme le sien. Quel vide elle reconnaît dans cette noire maison, et quel trésor elle trouva dans son âme ! Etre la femme d'un homme de talent, partager sa gloire ! Quels ravages cette idée ne devait-elle pas faire au cœur d'une enfant élevée au sein de cette famille ! Quelle espérance ne devait-elle pas éveiller chez une jeune personne qui, nourrie jusqu'alors de principes vulgaires, avait désiré une vie élégante !

Un rayon de soleil était tombé dans cette prison. Augustine aima tout à coup. En elle tant de sentiments étaient flattés à la fois, qu'elle succombaba sans rien calculer. A dix-huit ans, l'amour ne jetta-t-il pas son prisme entre le monde et les yeux d'une jeune fille ! Incapable de deviner les rudes chocs qui résultent de l'alliance d'une femme aimante avec un homme d'imagination, elle crut être appelée à faire le bonheur de celui-ci, sans apercevoir aucune disparate entre elle et lui. Pour elle le présent fut tout l'avenir.

(A suivre)

Dans l'intimité. — « Vous bâillez, disait une femme à son mari. »

— « Ma chère amie, tu sais bien que le mari et la femme ne font qu'un. Or, quand je suis seul, je m'ennuie. » — A. C.

Grand Théâtre. — La saison lyrique touche à sa fin. Mais son succès ne tarit pas. Il s'affirmera encore au cours de la semaine qui commence, dont le programme est des plus alléchants : Ce soir, samedi, *Le Chemineau*; demain, dimanche, *La Traviata*; lundi, 3^e populaire : *Le Paradis de Mahomet*; mardi, *Manon*; jeudi, vendredi et samedi, une première pour Lausanne : *La demoiselle du printemps*. Autant de salles comblées.

Royal-Biograph. — Comme nouveau film, au Royal-Biograph : « Raffles ». Chacun a lu le roman ou vu l'œuvre dramatique. « Raffles », grand drame policier, d'après l'écrivain anglais Hornung, a beaucoup plus de fantaisie, d'imprévu, de sensations, que les œuvres de Sherlock Holmes, un des maîtres du genre. Le rôle Raffles, le gentleman cambrioleur, est supérieurement joué par John Barrymore, l'éminent artiste-athlète américain.

Au programme également « Comme au Cinéma » charmante comédie sentimentale. Un excellent comique avec Billy. Enfin, de très intéressantes actualités.

Durant les mois prochains, le Royal Biograph ne donne le dimanche en matinée qu'une seule matinée permanente dès 2 h. à 6 h. Service de ventilation spécial.

La Patrie suisse. — Le N° 668 (30 avril 1919) de la *Patrie suisse*, nous offre deux portraits, ceux de M. Pierre de Coubertin, le créateur du néolympisme, et du poète genevois Charles d'Eternoë; des gravures d'actualité, consacrées aux aviateurs militaires français qui ont rendu visite à Lausanne et à Genève; aux « Vaudoises » fêtant, à Lausanne, le 14 avril; au « Sechseläuten » de Zurich; à la « Neige d'avril »; cinq vues suisses : île de St-Pierre, chambre de J.-J. Rousseau, route Zinal et Besso; six reproductions d'œuvres d'art: tableaux de Georges Flemwell et de Lucien de Lorio; médailles de Holy frères, etc., le tout commenté dans douze articles, aussi variés que les illustrations. — S. D.



Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS